

La rémunération des aidants proches : facteur de fragilisation ou de protection ?

octobre 2020

[Estelle Camus](#)

Imprimer la page

A l'occasion de la journée des aidants, la CNSA met en ligne une courte [vidéo](#) qui valorise un travail de recherche initié depuis 2015 afin de mieux appréhender les trajectoires et expériences des aidants qui perçoivent une rémunération pour l'aide consentie à un proche.

En France, près de 750 000 personnes pourraient être concernées par cette situation, notamment dans le cadre de la PCH aide humaine. Portée par le Conservatoire national des arts et métiers, en partenariat avec le Laboratoire Interdisciplinaire pour la sociologie économique (Lise) et le CNRS, une enquête a été menée auprès d'une soixantaine de familles, avec le soutien de la CNSA. Elle permet de mettre en lumière dans quelles mesures un statut d'aidant rémunéré fragilise ou protège la personne qui accompagne au quotidien un proche en situation de handicap ou de perte

d'autonomie lié à l'âge ([télécharger l'intégralité du rapport](#)). Cette vidéo est la première d'une série intitulée « Parole de chercheur ».